

iDViniStoria – Les articles de déstockage / stockage

Produit	iDViniStoria – à partir de la version 7.6.0.6 , du 10 sept. 2009
Auteur	Thierry GOUT et Aurélie TOSTAIN
Date de création	10 sept. 2009
Evolution intermédiaire	
Dernière mise à jour	2 mars 2026

1. Contexte.....	2
2. Fonctionnement : Gestion des articles de déstockage.....	2
A- Cas N°1 : Articles commerciaux.....	3
B- Cas N°2 : Articles vendus par carton.....	3
C- Impacts sur la comptabilité matière.....	4

iDViniStoria – Les articles de déstockage / stockage

1. Contexte

Il est possible de vendre ou acheter un article qui sera déstocké ou stocké sur un autre article. Ce dernier est désigné article de déstockage.

Cette fonction peut être utilisée dans 2 contextes différents :

- Plusieurs articles commerciaux différents sont liés à un même article de déstockage
- Un article commercial est un par exemple un carton de 6 bouteilles et le tarif de vente est établi au carton . Mais le stock est géré à la bouteille

2. Fonctionnement : Gestion des articles de déstockage

Pour relier un article "commercial" à un article de stockage ou déstockage :

- dans l'onglet « Stock » de la fiche article, préciser :
 - ◆ le Code "Article de déstockage"
 - ◆ Le "Coefficient de déstockage" associé $\Leftrightarrow$ quantité à déstocker (=1, par défaut)

Gestion des articles

N° Article : 822 Masquer dans les listes

Appellation : AOC Castillon-Côtes-de-Bordeaux Désignation 2 : CHÂTEAU DE BELCIER

Complément : Millésime : 2010 2010

Unité Vte : 875 0,75 L Code Article : Nombre de réponses : 968

Nomenclature	Historique	Fournisseur	Conseils	VitiBook	Seuils d'alerte sur Planning rupture	Comptabilité	Référencement Article
Identification	Tarif/Divers	Identification viti	Critères	Images	Statistiques	Stock / Prod	Stock prévisionnel
							Emballage
							Assortiment

Gestion du stock : ☒ Stock minimum pour Planning rupture : Consultation des stocks

Article de déstockage : 828 AOC Castillon-Côtes-de-Bordeaux CHÂTEAU DE BELCIER TIRE BOUCHE 2010 0,75 L GIRONDE & GASCOGNE

Coefficient de déstockage : 1

Quantité Max Jauge :

Emplacement :

Picking 1 :

Picking 2 :

Réception :

Article Totalisé : ☐ Quantité économique de lancement (minimum) : Multiple de Production :

Article totalisateur :

!/ \ Attention : La case "Gestion du stock" doit être cochée pour tous les articles commerciaux reliés à un "Article de déstockage" (ce dernier également)

iDViniStoria – Les articles de déstockage / stockage

A- Cas N°1 : Articles commerciaux

Chaque article commercial est rattaché à un article de déstockage qui sera géré en stock.

Le coefficient de déstockage doit alors être de 1, c'est à dire 1 article déstocké pour 1 article commercial vendu.

!/ \ L'unité de vente des articles commerciaux et de l'article de déstockage géré en stock doivent être identiques et représenter le même rapport volumique.

B- Cas N°2 : Articles vendus par carton

Afin de répondre au besoin de définir un prix au carton, il est nécessaire de créer un article particulier qui représente cette entité (1 article = 1 carton de 6 bouteilles, par exemple).

Cependant, la bouteille elle-même doit pouvoir aussi être fabriquée, stockée, vendue à l'unité.

De ce fait, sur l'article au carton on sera amené à indiquer qu'un article bouteille sera déstocké pour une quantité correspondant à la contenance du carton :

Gestion des articles

N° Article : 1035 Masquer dans les listes

Appellation : ANJOU ROUGE Désignation 2 : Carton 6

Complément : 1 Millésime : 1996

Unité Vte : NA6 Carton de 6 x 1.5 L Code Article : Nombre de réponses : 968

Nomenclature	Historique	Fournisseur	Conseils	VitiBook	Seuils d'alerte sur Planning rupture	Comptabilité	Référencement Article
Identification	Tarif/Divers	Identification viti	Critères	Images	Statistiques	Stock / Prod.	Stock prévisionnel
Gestion du stock : ☒ Stock minimum pour Planning rupture : Consultation des stocks							
Article de déstockage : 28 ANJOU ROUGE II 1 1996 1.5 L Inconnu ARAVIS							
Coefficient de déstockage : 6							
Quantité Max Jauge :							
Emplacement :							
Picking 1 :							
Picking 2 :							
Réception :							
Article Totalisé : Quantité économique de lancement (minimum) : Multiple de Production :							
Article totalisateur :							

Ici, il s'agit d'un carton de 6 bouteilles d'un litre d'un vin pris en stock sur l'article 28.

!/ \ L'unité de vente de l'article au carton doit correspondre au volume total représenté par celui-ci.

Dans cet exemple, on a choisi l'unité de vente NA6 correspondant à 6 x 1,5 litres.

D'autres unités de vente sont utilisables et ont été créées spécialement à cet effet

iDViniStoria – Les articles de déstockage / stockage

C- Impacts sur la comptabilité matière

Autre incidence à ce mode de gestion, le timbre indiqué dans l'onglet « Identification Viti » doit être cohérent avec la contenance de l'article. Dans notre cas de figure, on aura :

Gestion des articles

N° Article : 1035 Masquer dans les listes

Appellation : ANJOU ROUGE Désignation 2 : Carton 6

Complément : 1 Millésime : 1996 1996

Unité Vte : NA6 Carton de 6 x 1.5 L Code Article : Nombre de réponses : 1

Nomenclature Historique Fournisseur Conseils VitiBook Seuils d'alerte sur Planning rupture Comptabilité Référencement Article

Identification Tarif/Divert Identification viti Critères Images Statistiques Stock / Prod. Stock prévisionnel Emballage Assortiment

Zone viticole : Opération viticole : Mention valorisante :

Degré d'alcool : 12.5 Degré Plato :

Sur-Appellation :

Type de fiscalisation : CR1 CRD détenues en droits suspendus

N° CVI : 1R309 BOURGOGNE ROUGE

Timbre : VA6 Vert 9 L Modèle de capsule CRD :

N° lot :

Droits d'accises : 0.3645 Droits Accise inclus ☐ Oui ☒ Non

Vignette SS : 0.0000 Droits Vignette SS inclus ☐ Oui ☒ Non

Taux de sucre (Kg/hl) :

Taux d'édulcorant (mg/l) :

Dénomination iDRegFlow : TRUC truc

Caractéristique Biologique : Code Unité iD Apport :

La mise à jour de Viniflux est réalisée sur la base de l'article commercial et donc, le mouvement dans la comptabilité matières aura les caractéristiques suivantes :

- Quantité : nombre d'unités vendues de l'article au carton
- Volume effectif : volume effectif unitaire article au carton * Quantité article au carton
- Nombre de timbres : nombre d'unités vendues de l'article au carton
- Volume AP : Volume effectif * degré AP article au carton

Donc ce mode de fonctionnement n'est pas adapté si l'on gère le paiement des droits sur CRD à la livraison car même si la liquidation des droits est correcte (volume et montant à payer), la DRM des CRD comptabilise des capsules d'un volume correspondant à l'article en carton au lieu de l'article bouteille.

Il ne faut donc utiliser cette méthode que pour des articles qui ne sont pas en type fiscal CR1.